



Désinsectisation dans les hlm

Par **cybermax**, le **24/12/2011** à **12:22**

Bonjour,

Prestataire dans le domaine de la désinsectisation, une société HLM me dit qu'elle ne fait pas ce genre de prestations car étant des charges [s]non récupérables.[/s]

On t-ils le droit ?

Les cafards sont à l'origines de nombreuses pathologies respiratoires bien connues et je m'étonne qu'un organisme s'oppose à ce genre de prestations et, parallèlement reçoit médailles et titres honorifiques??

On m'a faiblement répondu qu'un appel d'offres aura lieu en Octobre 2012!!

Et les interventions ponctuelles?

Lors de notre dernière entrevue, le responsable, devant mon insistance, m'a tourné le dos et est parti visiblement énervé.

Merci de vos réponses, textes juridiques et autres.

Cybermax